❖ Quizz 3 – 60 mn

1- PP/WP est structuré autour de trois objectifs spécifiques, lesquels?

Les trois objectifs spécifiques « Specific Goals » (SG) sur lesquels est structurée la planification de projet « Planning Project / Work Planning » (PP/WP) sont les suivants :

- **PP/WP-SG1**: Définir les paramètres de planification, qui sont les estimations attachées à la réalisation du projet (coûts, délais, dimensionnements et charges de travail).
- **PP/WP-SG2**: Transcrire les paramètres de planification identifiés par PP/WP-SG1 dans un plan.
- **PP/WP-SG3**: Définir les pratiques nécessaires à l'obtention de l'engagement des parties prenantes sur le plan. Sans cet objectif, PP/WP-SG2 ne vaut rien.

2- PMC/WMC est structuré autour de deux objectifs spécifiques, lesquels ?

Les deux objectifs spécifiques « Specific Goals » (SG) sur lesquels est structurée la surveillance et le contrôle du projet « Project Monitoring and Control / Work Monitoring and Control » (PMC/WMC) sont les suivants :

- **PMC/WMC-SG1** : Identifier les écarts existants entre la réalité du projet et ce qui était prévu selon le plan à cette même date.
- **PMC/WMC-SG2** : Réduire les écarts identifiés par la mise en œuvre d'actions correctives.

3- Quels sont les objectifs de REQM?

Le seul objectif de la gestion des exigences « Requirements Management » (REQM) est de gérer les exigences et les incohérences entre elles, et d'identifier les plans et produits d'activité.

Cet objectif (**REQM-SG1**) est défini par la mise en application de cinq pratiques spécifiques (SP) :

- **SP1.1**: Obtenir une compréhension des exigences.
- **SP1.2**: Obtenir l'engagement sur les exigences.
- **SP1.3**: Gérer les modifications aux exigences.
- **SP1.4**: Maintenir la traçabilité directionnelle des exigences.
- **SP1.5**: Identifier les incohérences entre le travail fourni et les exigences.

31 octobre 2019 1

4- Quels sont les objectifs de SAM?

Les deux objectifs spécifiques « Specific Goals » (SG) sur lesquels est structurée la gestion des accords avec le fournisseur « Supplier Agreement Management » (SAM) sont les suivants :

- **SAM-SG1**: Établir et maintenir les accords avec les fournisseurs.
 - Cet objectif est atteint par la mise en œuvre de trois pratiques spécifiques (SP) :
 - o **SP1.1**: Déterminer le type d'acquisition.
 - o **SP1.2**: Choisir des fournisseurs.
 - o **SP1.3**: Établir et maintenir des accords formels avec le fournisseur.
- **SAM-SG2**: Faire respecter les accords projet fournisseur

Cet objectif est atteint par la mise en œuvre de trois pratiques spécifiques (SP) :

- o **SP2.1**: Exécuter l'accord avec le fournisseur.
- o **SP2.2**: Accepter le produit acquis.
- SP2.3 : Transférer les produits acquis du fournisseur.

5- Quels sont les objectifs de RSKM?

Les trois objectifs spécifiques « Specific Goals » (SG) sur lesquels est structurée la gestion des risques « Risk Management » (RSKM) sont les suivants :

- **RSKM-SG1**: Mener une préparation pour la gestion des risques.
 - Cet objectif est atteint par la mise en œuvre de trois pratiques spécifiques (SP) :
 - o **SP1.1** : Déterminer les sources et les catégories de risques.
 - o **SP1.2**: Définir les paramètres des risques.
 - o **SP1.3** : Établir une stratégie de gestion des risques.
- **RSKM -SG2**: Faire respecter les accords projet fournisseur

Cet objectif est atteint par la mise en œuvre de deux pratiques spécifiques (SP):

- o **SP2.1**: Identifier les risques.
- o **SP2.2**: Évaluer, catégoriser et prioriser les risques.
- **RSKM -SG3** : Gérer et atténuer les risques lorsque nécessaire afin de diminuer les impacts qui peuvent nuire à leur atteinte.

Cet objectif est atteint par la mise en œuvre de deux pratiques spécifiques (SP) :

- O SP3.1 : Développer les plans d'atténuation des risques.
- o **SP3.2**: Mettre en œuvre les plans d'atténuation des risques.

31 octobre 2019 2

6- Quels sont les objectifs de IPM?

Les deux objectifs spécifiques « Specific Goals » (SG) sur lesquels est structurée la gestion de projet intégrée « Integrated Project Management » (IPM) sont les suivants :

- **IPM-SG1**: Mener le projet en utilisant un processus ajusté, dérivé de l'ensemble des processus standards de l'organisation.

Cet objectif est atteint par la mise en œuvre de sept pratiques spécifiques (SP) :

- o **SP1.1**: Établir le processus ajusté du projet.
- SP1.2 : Utiliser les actifs de processus organisationnels pour planifier les activités du projet.
- o **SP1.3**: Établir l'environnement de travail du projet.
- o **SP1.4**: Intégrer les plans.
- o **SP1.5**: Gérer le projet en utilisant les plans intégrés.
- SP1.6 : Établir et maintenir les équipes.
- o **SP1.7**: Contribuer aux actifs de processus organisationnels.
 - Invoque GP3.2 : Faire apporter par les projets un retour d'expérience à l'organisation.
- **IPM -SG2** : Faire respecter les accords projet fournisseur Cet objectif est atteint par la mise en œuvre de trois pratiques spécifiques (SP) :
 - SP2.1 : Gérer l'implication dans le projet des parties prenantes concernées.
 - o **SP2.2** : Gérer les dépendances.
 - o SP2.3 : Régler les problèmes avec les parties prenantes concernées.

31 octobre 2019 3